



Ville de Château-Landon

DEMANDE D'AUTORISATION PRÉALABLE À LA DIVISION DU LOGEMENT

Bases réglementaires :

Article L.126-16 à L.126-22 du Code de la Construction et de l'Habitation

Art. R. 423-70-1 et R. 425-15-2 du Code de l'Urbanisme

Arrêté du 8 décembre 2016 relatif aux modalités de constitution du dossier de demande d'autorisation de travaux conduisant à la création de locaux à usage d'habitation dans un immeuble existant

Délibération n°2021.05.47, en date du 11 mai 2021, relative à l'instauration sur le territoire de Château-Landon du dispositif prévu par l'arrêté susvisé

Date de dépôt de la demande : / /

Nom :

Prénom :

Adresse du logement :

Le projet de division nécessite-t-il une déclaration préalable ou une demande de permis de construire (modification de façades, extension de surfaces, surélévation de la toiture, etc.) ?

Oui Non

Si oui, numéro du PC ou de la DP :

Date :

Le dossier de demande doit contenir :

Le présent formulaire de demande d'autorisation préalable à la division :

1. Identité du demandeur
2. Coordonnées du demandeur
3. Renseignements relatifs à l'immeuble
4. Renseignements relatifs au logement existant
5. Description des travaux
6. Renseignements relatifs aux équipements divers ajoutés après division
7. Renseignements relatifs au logement créé après la division
8. Engagement et signature

Un plan côté en 3 dimensions (longueur, largeur et hauteur) faisant apparaître la situation avant et après travaux.

Le dossier technique amiante mentionné à l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique. Pièce obligatoire pour tous les logements dont le permis de construire a été délivré avant juillet 1997

Le constat de risque d'exposition au plomb mentionné à l'article R. 1334-12 du code de la santé publique. Pièce obligatoire pour tous les logements construits avant 1949

Photographies de l'immeuble existant.

Un plan précis des places de parking créées.

Le dossier doit être déposé en Mairie, 2 Place de l'Hôtel de Ville - 77570 CHÂTEAU-LANDON ou par mail à urba@chateau-landon.com

Délai de traitement et voies de recours:

La ville de Château-Landon dispose d'un délai de deux mois à compter de la date de dépôt du dossier complet pour délivrer l'autorisation ou la rejeter.

Le silence gardé au-delà de ce délai vaut autorisation préalable de diviser au titre du permis de diviser uniquement.

Si vous avez déposé une autorisation d'urbanisme, le permis de construire tient lieu d'autorisation préalable de diviser dès lors que la décision a fait l'objet de l'accord de l'autorité compétente pour délivrer cette même autorisation préalable.

La décision qu'elle soit tacite ou expresse peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de la date à laquelle la décision est réputée favorable, d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun - 43 rue du Général De Gaulle - 77000-MELUN.

IDENTITÉ DU DEMANDEUR

Vous êtes le propriétaire du logement : Oui Non

Vous êtes un mandataire du propriétaire : Oui Non
Si oui :

À quel titre :

Activité exercée :

N° et lieu de délivrance de la carte professionnelle, le cas échéant :
.....

Vous êtes un particulier : Oui Non

Si oui :

Madame Monsieur

Nom :

Prénom(s) :

Date de naissance :/...../.....

Lieu de naissance :

Vous êtes une personne morale : Oui Non

Si oui :

Dénomination ou raison sociale :

.....

N° SIRET :

Forme juridique, type de société (SA, SCI, ...) :

.....

Représentant de la personne morale :

.....

Madame Monsieur

Nom :

Prénom(s) :

COORDONNÉES DU DEMANDEUR

Si vous êtes un particulier ou une personne morale :

Numéro de voie :

Voie :

Lieu-dit :

Localité :

BP :

Code postal :

N° de téléphone :

Courriel :

Si vous êtes un mandataire :

Numéro de voie :

Voie :

Lieu-dit :

Localité :

BP :

Code postal :

N° de téléphone :

Courriel :

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'IMMEUBLE

Localisation :

Numéro de voie :

Voie :

Bâtiment :

Étage :

Type d'habitat : Maison individuelle Immeuble collectif

Si copropriété, identification du lot :

Nombre de places de stationnement :

Régime juridique de l'immeuble :

Mono propriété Copropriété

Période de construction de l'immeuble :

Avant 1949

Entre 1949 et 1974

Entre 1975 et 1989

Entre 1989 et 2005

Après 2005

Références cadastrales du logement :

Section :

Numéro :

Est-ce que votre immeuble est concerné par un arrêté de police ?

Insalubrité : Oui Non

Arrêté de MES : Oui Non

(Mise en sécurité)

Interdiction d'habiter : Oui Non

Précisez :

.....

Est-ce que votre immeuble est raccordé au réseau d'assainissement ? Oui Non

Est-ce que votre immeuble présente des éléments architecturaux classés ? Oui Non

Si oui, précisez :

Quel est l'objet de votre demande de division ?

Création d'un ou de plusieurs logements pour mise en location future

Création d'une ou de plusieurs chambres supplémentaires pour mise en location saisonnière

Autre :

NB : si vous avez l'intention de louer un ou des logements concernés, vous devez peut-être faire une demande d'autorisation préalable de mise en location.

Pour plus d'information :

<https://www.chateau-landon.com/formulaires/>

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU LOGEMENT EXISTANT

Bâtiment : Porte :

Étage du logement :

Surface de plancher m²

Usage mixte professionnel et d'habitation : Oui Non

Si l'immeuble comporte un seul logement, précisez :

Type de logement (nombre de pièces principales) :

1 pièce 2 pièces 3 pièces 4 pièces

5 pièces 6 pièces et plus

Ouverture(s) donnant à l'air libre dans chacune des pièces principales : Oui Non

Si l'immeuble est déjà divisé en plusieurs logements, précisez :

Logement n°1 :

Surface de plancher m²

Logement concerné par la division : Oui Non

Type de logement (nombre de pièces principales) :

1 pièce 2 pièces 3 pièces 4 pièces

5 pièces 6 pièces et plus

Logement n°2 :

Surface de plancher m²

Logement concerné par la division : Oui Non

Type de logement (nombre de pièces principales) :

1 pièce 2 pièces 3 pièces 4 pièces

5 pièces 6 pièces et plus

Logement n°3 :

Surface de plancher m²

Logement concerné par la division : Oui Non

Type de logement (nombre de pièces principales) :

1 pièce 2 pièces 3 pièces 4 pièces

5 pièces 6 pièces et plus

Complétez si nécessaire :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Création de surface : Oui Non

Si oui : surface de plancher créée en m² :

Nombre de logements créés à la suite de la division :

Surface de plancher des futurs logements :

Logement 1 : m² ; Logement 2 m²

Logement 3 : m² ; Logement 4 m²

Logement 5 : m² ; Logement 6 m²

Réfection de la toiture : Oui Non

Rénovation totale du logement : Oui Non

Autre (réalisation de travaux d'isolation, plomberie, réfection système électrique...) :

.....
.....
.....

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX ÉQUIPEMENTS DIVERS AJOUTÉS APRÈS DIVISION

Locaux accueillant les ordures ménagères : Oui Non

Parties communes : Oui Non

Précisez :

.....
.....

Extincteurs dans les parties communes : Oui Non

Présence de détecteur de fumée dans chaque logement créé : Oui Non

Ouverture donnant à l'air libre des pièces principales : Oui Non

Présence de VMC : Oui Non

Places de stationnement

Nombre de places de stationnement au total :

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU LOGEMENT CRÉÉ APRÈS LA DIVISION

Remplir une fiche par logement créé

Logement n° /

Bâtiment : Porte :

Étage(s) du logement :

Surface habitable après la division : m²

Type de logement (nombre de pièces principales) :

- 1 pièce 2 pièces 3 pièces 4 pièces
 5 pièces 6 pièces et plus

Hauteur sous plafond m

Volume habitable m³

Ouverture donnant à l'air libre des pièces principales :

- Oui Non

Surface des baies des pièces principales donnant à l'air libre :

.....

Eau potable : Oui Non

Evacuation eaux usées : Oui Non

Equipements cuisine :

- Evier Appareil de cuisson Ventilation

Salle de bain : Oui Non

Si oui : Intérieure Extérieure Individuelle Collective

Equipements de la salle de bain :

- Baignoire Douche Lavabo Ventilation

WC : Oui Non

Si oui :

- Dans le logement Extérieurs Individuels Collectifs

Equipements des WC : Ventilation

Conduit de ventilation : Oui Non

Energie – Eau Chaude :

- Oui Non

Individuelle Collective

Gaz Fioul Electricité

Autre, précisez :

.....

Energie – Chauffage :

- Oui Non

Individuels Collectifs Chauffage d'appoint

Gaz Fioul Electricité Pétrole, Bois

Autre, précisez :

.....

Electricité – ligne de terre : Oui Non

Compteur électrique individuel

- Existant Création

Réseau de liaison électronique

Créé Oui Non

Nombre de places de stationnement :

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU LOGEMENT CRÉÉ APRÈS LA DIVISION

Remplir une fiche par logement créé

Logement n°/.....

Bâtiment : Porte :

Étage(s) du logement :

Surface habitable après la division :m²

Type de logement (nombre de pièces principales) :

- 1 pièce 2 pièces 3 pièces 4 pièces
 5 pièces 6 pièces et plus

Hauteur sous plafond..... m

Volume habitable m³

Ouverture donnant à l'air libre des pièces principales :

- Oui Non

Surface des baies des pièces principales donnant à l'air libre :

.....

Eau potable : Oui Non

Evacuation eaux usées : Oui Non

Equipements cuisine :

- Evier Appareil de cuisson Ventilation

Salle de bain : Oui Non

Si oui : Intérieure Extérieure Individuelle Collective

Equipements de la salle de bain :

- Baignoire Douche Lavabo Ventilation

WC : Oui Non

Si oui :

- Dans le logement Extérieurs Individuels Collectifs

Equipements des WC : Ventilation

Conduit de ventilation : Oui Non

Energie – Eau Chaude :

- Oui Non

Individuelle Collective

Gaz Fioul Electricité

Autre, précisez :

.....

Energie – Chauffage :

- Oui Non

Individuels Collectifs Chauffage d'appoint

Gaz Fioul Electricité Pétrole, Bois

Autre, précisez :

.....

Electricité – ligne de terre : Oui Non

Compteur électrique individuel

- Existant Création

Réseau de liaison électronique

Créé Oui Non

Nombre de places de stationnement :

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU LOGEMENT CRÉÉ APRÈS LA DIVISION

Remplir une fiche par logement créé

Logement n°/.....

Bâtiment : Porte :

Étage(s) du logement :

Surface habitable après la division :m²

Type de logement (nombre de pièces principales) :

- 1 pièce 2 pièces 3 pièces 4 pièces
 5 pièces 6 pièces et plus

Hauteur sous plafond..... m

Volume habitable m³

Ouverture donnant à l'air libre des pièces principales :

- Oui Non

Surface des baies des pièces principales donnant à l'air libre :

.....

Eau potable : Oui Non

Evacuation eaux usées : Oui Non

Equipements cuisine :

- Evier Appareil de cuisson Ventilation

Salle de bain : Oui Non

Si oui : Intérieure Extérieure Individuelle Collective

Equipements de la salle de bain :

- Baignoire Douche Lavabo Ventilation

WC : Oui Non

Si oui :

- Dans le logement Extérieurs Individuels Collectifs

Equipements des WC : Ventilation

Conduit de ventilation : Oui Non

Energie – Eau Chaude :

- Oui Non

Individuelle Collective

Gaz Fioul Electricité

Autre, précisez :
.....

Energie – Chauffage :

- Oui Non

Individuels Collectifs Chauffage d'appoint

Gaz Fioul Electricité Pétrole, Bois

Autre, précisez :
.....

Electricité – ligne de terre : Oui Non

Compteur électrique individuel

- Existant Création

Réseau de liaison électronique

Créé Oui Non

Nombre de places de stationnement :

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU LOGEMENT CRÉÉ APRÈS LA DIVISION

Remplir une fiche par logement créé

Logement n°/.....

Bâtiment : Porte :

Étage(s) du logement :

Surface habitable après la division :m²

Type de logement (nombre de pièces principales) :

- 1 pièce 2 pièces 3 pièces 4 pièces
 5 pièces 6 pièces et plus

Hauteur sous plafond..... m

Volume habitable m³

Ouverture donnant à l'air libre des pièces principales :

- Oui Non

Surface des baies des pièces principales donnant à l'air libre :

.....

Eau potable : Oui Non

Evacuation eaux usées : Oui Non

Equipements cuisine :

- Evier Appareil de cuisson Ventilation

Salle de bain : Oui Non

Si oui : Intérieure Extérieure Individuelle Collective

Equipements de la salle de bain :

- Baignoire Douche Lavabo Ventilation

WC : Oui Non

Si oui :

- Dans le logement Extérieurs Individuels Collectifs

Equipements des WC : Ventilation

Conduit de ventilation : Oui Non

Energie – Eau Chaude :

- Oui Non

Individuelle Collective

Gaz Fioul Electricité

Autre, précisez :

.....

Energie – Chauffage :

- Oui Non

Individuels Collectifs Chauffage d'appoint

Gaz Fioul Electricité Pétrole, Bois

Autre, précisez :

.....

Electricité – ligne de terre : Oui Non

Compteur électrique individuel

- Existant Création

Réseau de liaison électronique

Créé Oui Non

Nombre de places de stationnement :

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU LOGEMENT CRÉÉ APRÈS LA DIVISION

Remplir une fiche par logement créé

Logement n°/.....

Bâtiment : Porte :

Étage(s) du logement :

Surface habitable après la division :m²

Type de logement (nombre de pièces principales) :

- 1 pièce 2 pièces 3 pièces 4 pièces
 5 pièces 6 pièces et plus

Hauteur sous plafond..... m

Volume habitable m³

Ouverture donnant à l'air libre des pièces principales :

- Oui Non

Surface des baies des pièces principales donnant à l'air libre :

.....

Eau potable : Oui Non

Evacuation eaux usées : Oui Non

Equipements cuisine :

- Evier Appareil de cuisson Ventilation

Salle de bain : Oui Non

Si oui : Intérieure Extérieure Individuelle Collective

Equipements de la salle de bain :

- Baignoire Douche Lavabo Ventilation

WC : Oui Non

Si oui :

- Dans le logement Extérieurs Individuels Collectifs

Equipements des WC : Ventilation

Conduit de ventilation : Oui Non

Energie – Eau Chaude :

- Oui Non

Individuelle Collective

Gaz Fioul Electricité

Autre, précisez :

.....

Energie – Chauffage :

- Oui Non

Individuels Collectifs Chauffage d'appoint

Gaz Fioul Electricité Pétrole, Bois

Autre, précisez :

.....

Electricité – ligne de terre : Oui Non

Compteur électrique individuel

- Existant Création

Réseau de liaison électronique

Créé Oui Non

Nombre de places de stationnement :

ENGAGEMENT ET SIGNATURE

Je soussigné(e), Madame, Monsieur ou dénomination si personne morale.....

..... atteste sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnées dans
la présente demande.

Fait à :

Le :

Signature du demandeur :

Toute fausse déclaration est passible de sanction pénale en vertu des articles 441-1 à 441-2 du Code pénal et entraîne la nullité de la demande.

La loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :

- « Constitue un faux, toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende » (Code pénal, art. 441-1)
- « Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende » (Code pénal art. 441-6)

Pour plus de précisions :

Service Urbanisme

2, Place de l'Hôtel de Ville,
77570 CHÂTEAU-LANDON

Tél. 01- 60 - 55 - 50 - 25

Courriel : urba@chateau-landon.com